

Collège électoral français
Bureau principal de collège

**ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN
DU 26 MAI 2019.
Récépissé d'une réclamation**

Le soussigné, Président du bureau principal de collège , reconnaît avoir reçu des mains de Madame, Monsieur,

..... (1)

dans le délai imparti par la loi, une réclamation motivée contre l'admission de la candidature de Madame, Monsieur,

.....

...
pour le Parlement européen.

Fait à Namur, le 2019.

Le Président,

(1) Seuls les candidats et les déposants des listes sont admis à formuler une réclamation.